

AMÉLIORATION DE L'HABITAT DANS LE CAMBRÉSIS

Le Pays étoffe les aides aux travaux

► Bernard KRIEGER

Les aides prévues concernent notamment la performance énergétique des logements... Deux cibles pour ce dispositif qui s'ajoute aux autres : les ménages et les entreprises.

Courant juin, le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis (structure reconnue par la préfecture en octobre 2014), avec l'appui de la Chambre des métiers et de l'artisanat, a fait connaître un nouveau programme d'aide aux travaux d'amélioration de l'habitat. Ce programme – complémentaire à d'autres dispositifs (un espace Info-énergie mis en place en 2012 et le programme d'intérêt général "Habiter mieux" de 2013) – vise deux grands objectifs. D'une part, encourager les ménages à faire des travaux concernant la performance énergétique de leur logement ou concernant l'adaptation à la perte d'autonomie. Et, d'autre part, donner des chantiers aux entreprises et artisans du Cambrésis.

Un cadre. Si le programme n'est pas nouveau dans son intention, il étend, selon le Pays, les aides et l'accompagnement, ainsi que les primes à plus de ménages. Le programme s'est donné un slogan : "Territoire à énergie positive pour la croissance verte".

Le Pays tient, dans le cadre donné, à accompagner 100 propriétaires dans leurs projets de travaux d'isolation de

combles entre l'été 2016 et le 30 septembre 2017 (date limite de dépôt du dossier finalisé).

Les combles. Plus précisément, le Pays a lancé le programme "Isol combles" en espérant concerner les propriétaires occupants relevant du parc privé ancien (logements de plus de 15 ans) dans la réalisation de travaux d'isolation de leurs combles. Il vise aussi à aider les ménages à réaliser des économies d'énergie chez eux. Concrètement, cela se traduit par l'attribution d'une prime d'un montant égal à 80% du montant HT des travaux, plafonné à 902,5€. Ce, par le financement d'un audit énergétique, réalisé par INHARI, pour améliorer la connaissance du logement par les propriétaires ; par l'accompagnement gratuit des postulants par l'espace Info-énergie. Ce dernier va conseiller les propriétaires dans leurs projets de travaux et les aider à monter leurs dossiers de subvention. Pour bénéficier des aides du Pays, les habitants doivent contacter, avant travaux, l'espace Info-énergie du Pays du Cambrésis

Stimuler le secteur du bâtiment. Le PIG "Habiter mieux", qui se terminera fin 2017, a, selon le Pays, généré

Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » et Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Pays du Cambrésis

DES AIDES LOCALES IMPORTANTES POUR FINANCER VOS TRAVAUX

> isolation toitures et murs, menuiseries, chaudières... pour vos travaux d'économie d'énergie
> rampes, douches pour l'adaptation de l'habitat suite à la perte d'autonomie

C'est nouveau, c'est sur le Cambrésis, c'est pour tous, alors profitez-en !

100 EURO

Contactez l'Espace Info Energie au 03 62 53 25 18

Logement d'Intérêt Général, Agence Services Habitat, Pays du Cambrésis, ANAH, Hauts-de-France, Nord, adil du Nord, INHARI

L'affiche de communication. Le Pays insiste sur l'extension du dispositif à plus de ménages.

7,3 M€ de travaux sur le Cambrésis chez 466 ménages, et ce, depuis avril 2013. L'espace Info-énergie a également permis, dit-il, de favoriser le passage à l'acte des 1 135 ménages accompagnés depuis 2012. 70% des artisans mobilisés dans les différents corps de métier pour la réalisation de ces travaux sont, a-t-il été recensé, des professionnels du Cambrésis. Les programmes habitat du Pays, insiste le Syndicat mixte, ont pour but de créer une dyna-

mique sur le territoire, bénéfique aux professionnels du bâtiment.

Le Pays précise que jusqu'à 6,3 M€ de travaux peuvent encore être réalisés dans le cadre du PIG "Habiter mieux", si la moyenne de travaux de 16 000€ par ménage, observée jusqu'ici, demeure constante. ■

Contact : espace Info-énergie du Pays du Cambrésis, 1-27, place Porte-Notre-Dame, 59400 Cambrai. Tél. : 03 62 53 25 18 - eiecambresis@adilnord.fr